

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 28 septembre 2018

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 24, 25 et 26 septembre 2018

2018 DAC 55 Convention pluriannuelle d'objectifs avec le Mouffetard - Théâtre des arts de la marionnette (5e).

M. Christophe GIRARD, rapporteur.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu le Code général des Collectivités territoriales et notamment ses articles L. 2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération, en date du 11 septembre 2018, par lequel Madame la Maire de Paris lui demande l'autorisation de signer une convention pluriannuelle d'objectifs établie entre le Mouffetard - Théâtre des arts de la marionnette, la Ville de Paris, l'État (DRAC Ile-de-France) et le Département de Seine-St-Denis ;

Vu l'avis du Conseil du 5e arrondissement, en date du 10 septembre 2018 ;

Sur le rapport présenté par M. Christophe GIRARD, au nom de la 2e Commission,

Délibère :

Article 1 : Est approuvée la passation d'une convention pluriannuelle d'objectifs établie entre l'association Théâtre des arts de la Marionnette à Paris 73 rue Mouffetard (5e), la Ville de Paris, l'Etat - ministère de la Culture et de la Communication (DRAC Ile-de-France) et le Département de Seine-St-Denis.

Article 2 : Madame la Maire de Paris est autorisée à signer la convention, dont les textes sont joints à la présente délibération.

La Maire de Paris,

The image shows a handwritten signature in blue ink that reads "Anne Hidalgo". The signature is written in a cursive style.

Anne HIDALGO